

PRESCRIPTION D'APA PAR LE MÉDECIN ET STRUCTURATION D'UN DISPOSITIF TERRITORIAL SPORT-SANTÉ



ACTION

Le dispositif d'activité physique adaptée sur prescription vise à orienter et à accompagner les personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap, ou atteintes d'une maladie chronique/affection de longue durée vers une activité physique adaptée prescrite par le médecin.

Le « sport-santé » recouvre la pratique d'Activités Physiques ou Sportives (APS) qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant, à la fois d'un point de vue physique, psychologique et social, conformément à la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le « sport-santé » regroupe ainsi :

- L'ensemble des APS qui ont pour principales finalités la santé et le bien-être des pratiquants (prévention primaire) ;
- Les Activités Physiques Adaptées (APA) qui ont pour but d'adopter un mode de vie actif, afin de réduire les facteurs de risques et les limitations fonctionnelles liées à une affection de longue durée (préventions secondaire et tertiaire).

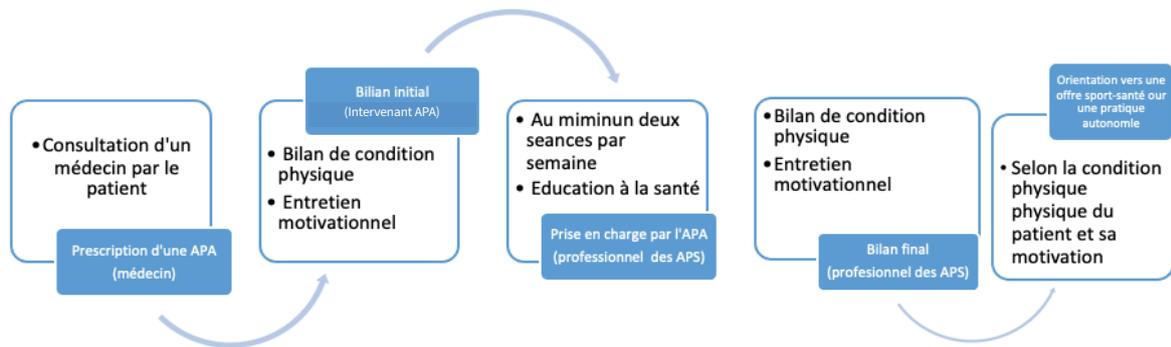
OBJECTIFS

- Faciliter la prescription d'une APA par les médecins.
- Structurer un parcours d'APA complet pour les patients / pratiquants (de l'entrée à la sortie du dispositif).
- Informer, conseiller et orienter les personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique ou d'une affection de longue durée vers une offre adaptée à leur état santé.
- Inciter et faciliter la pratique d'activité physique régulière, et dans la mesure du possible en autonomie.

ETAPES POUR LA MISE EN PLACE ET MOYENS NÉCESSAIRES

- Réaliser un diagnostic territorial pour identifier l'offre de pratique d'APA existante, les acteurs-clés et les politiques importantes sur le territoire (voir fiche Diagnostic Territorial).
- Informer et faire le lien notamment avec le secteur de la santé, ainsi que tous les acteurs-clés du territoire identifiés lors du diagnostic.
- Établir et rendre lisible une offre APA de qualité pour encadrer et suivre les personnes entrées dans le dispositif (encadrement qualifié dans le domaine du sport-santé, nombre de personnes encadrées limitées).

Structurer le parcours d'APA :



Exemple schématisé d'un dispositif territorial sport-santé. Ce dispositif est à adapter en fonction du contexte territorial.

- Communiquer sur le dispositif (réseaux sociaux, flyers, relais avec les MSS et tous les acteurs identifiés préalablement sur le territoire...).
- Suivre et évaluer le dispositif à travers des indicateurs (nombre de médecins prescripteurs, nombre de bilans initiaux réalisés, nombre de personnes lors de chaque séance, nombre de bilans finaux réalisés, nombre de personnes orientées à l'issue du dispositif vers une structure sport-santé partenaire du dispositif).
- Réadapter le dispositif en fonction du suivi et de l'évaluation.

BUDGET

Coûts

Le coût varie selon l'ampleur du dispositif.

Dans le cadre d'un dispositif proposant un programme d'APA de 3 mois pour 10 personnes, à raison de 2 séances d'une heure encadrées par semaine, le coût moyen de l'encadrement pour un intervenant est estimé au minimum à 1 500 € (24 séances à 50€ + bilan initial et bilan final).

Il est également nécessaire de prévoir des frais liés au fonctionnement du dispositif dont notamment des frais de coordination (au minimum deux journées d'équivalent temps plein par mois pour un petit dispositif).

PARTENARIATS POSSIBLES

Secteur du sport : DRAJES – DDCS(PP), mouvement sportif (CROS / CDOS, associations sportives fédérales etc.), structures sportives commerciales.

Secteur de la santé : ARS, CPTS, établissements de santé, établissements médico-sociaux, professionnels de santé et paramédicaux, associations de patients.

Exemples de financements

- Collectivités territoriales
- ARS (contrat local santé, appels à projet, etc.) ; éventuellement les fonds Européens Leader
- CPAM (actions-pilotes décidées par le conseil d'administration de la Caisse départementale)
- DRAJES
- Conférence des financeurs
- Complémentaires santé

Intersectorielle : Maison Sport-Santé, Réseau Sport-Santé Bien-Être, collectivités territoriales.

Autres secteurs : CCAS, ainsi que tous les autres acteurs clés identifiés dans le diagnostic.

BONNES PRATIQUES

- L'association Biarritz Côte basque Sport Santé avec son dispositif « Sport sur Ordonnance ».

<https://www.cotebasquesportsante.fr/>

- La ville de Villeurbanne avec son dispositif « En Forme sur Ordonnance ».

<https://www.villeurbanne.fr/mon-quotidien/masante/en-forme-a-villeurbanne>

- La Maison Sport-Santé de Libourne avec son dispositif « Sport sur Ordonnance ».

https://www.libourne.fr/fileadmin/medias/Arborescence/Utile/Sport/Flyer_Sport_sur_Ordonnance.pdf

- La Maison Sport-Santé d'Antibes avec son dispositif « Pass Form Santé ».

<https://www.antibes-juanlespins.com/sport/sport-sante>

- La Maison Sport-Santé Moselle Mouv'.

<https://mosellemouv.fr/#Presentation>

- Le réseau Prescri'Forme Ile-de-France.

<https://www.lasanteparlesport.fr/>

- Le réseau Prescri'mouv Grand-Est.

<https://www.prescrimouv-grandest.fr/>

- Le réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté.

<https://epass-bfc.fr/>

- Le réseau Français des villes-Santé de l'OMS.

<http://www.villes-sante.com/activites-du-reseau/groupes-travail/>

RESSOURCES UTILES

Formation des intervenants en APA :

- Formation du ministère chargé des Sports
- Formation universitaire

- Formation fédérale

https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_snss_2019-2024_cs6_v5.pdf

- Informations sur le site du Pôle Ressources National Sport - Santé – bien-être du Ministère chargé des Sports.

Sensibilisation et aide à la prescription d'une APA :

- HAS, guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé chez les adultes.

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-10/guide_aps_vf.pdf

- CNOSEF, le Médicosport-santé.

<https://medicosport.cnosf.org/uploads/documents/medicosport-sante-2020.pdf>

- Mooc « Prescrire le Sport Santé sur ordonnance » .

<https://www.mooc-sportsante.com/presentation-du-mooc-prescrire-le-sport-sante-sur-ordonnance/>

- Déclinaison régionale de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024.

Contact

bougerplus2024@gmail.com

Réalisée par le Collectif pour une France en Forme pour Paris 2024 avec l'expertise du Ministère chargé des Sports et de l'ONAPS

